

Réinitialisation — les deux conditions

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Les deux conditions ne sont pas des freins : elles sont ce qui rend le geste proposable.**

Les deux conditions

Condition	Formulation	Ce qu'elle empêche
Dire ce qui sera détruit, nommément	« Cela effacera vos réglages, votre historique local et vos appairages »	Un regret
Confirmation qui répète la perte	Un « oui » à la phrase ci-dessus	Un « oui » réflexe

Un « oui » à « voulez-vous réinitialiser ? » **n'est pas un consentement éclairé.**

L'effet des deux conditions

Indicateur	Effet
------------	-------

Fréquence d'acceptation	En baisse
Regrets après coup	Aucun

La réinitialisation résout beaucoup de choses — **et c'est précisément pourquoi elle est proposée trop tôt.**

Ce qui est vérifié avant de la proposer

Vérification	Constat de ce matin
Le symptôme correspond-il à une panne en cours ?	23 demandes en 40 minutes, 23 clients différents

L'agent **ne sait pas** que c'est une panne générale : **il voit une coïncidence qui n'en est probablement pas une, et il le dit tout de suite** plutôt que de faire manipuler vingt-trois personnes.

Le coût asymétrique de l'erreur

Situation	Coût
Signaler une corrélation à tort	Quelques minutes perdues
Ne pas signaler une panne réelle	Des dizaines de clients manipulent pour rien

Sur onze mois	Valeur
Corrélations signalées	14
Dont à tort	Quelques-unes

À fixer par l'entreprise

Seuil de demandes simultanées déclenchant un signalement : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.